

SERVICE DIOCESAIN

PASTORALE,  
NOUVELLES CROYANCES  
ET  
DERIVES SECTAIRES

Maison diocésaine  
9 bis, boulevard Voltaire  
21000 Dijon  
Tél- Fax: 03 80 58 20 96  
gamaliel.21@wanadoo.fr



Béni soit le Seigneur  
qui n'a pas fait de nous  
la proie de leurs dents !

Comme un oiseau,  
nous avons échappé  
au filet du chasseur;  
le filet s'est rompu :  
nous avons échappé.

Notre secours  
est le nom du Seigneur  
qui a fait

le ciel et la terre.

Psaume 123

# Nouvelles de Gamaliel21

JUIN 2012

N° 12

## dijOnscope

L'information indépendante en Bourgogne

ven 30 mar 12

Fil infos :

Politique

Société

Culture

Vous

Économie

il /

Environnement

Religion / "nous ne sommes pas une secte !"

Sport

Religion

Bientôt implantée à Dijon, cette nouvelle Église autorise divorce, préservatif et mariage des prêtres

### "Nous ne sommes pas une secte !"

par [Jérémie Lorand](#) | dijOnscope | ven 30 mar 12 | 07:00



Recherche Chapelle désaffectée disponible , ou local pour association " CULTUELLE " Pour célébration des messes, et tous autres sacrements de l'Église Catholique et Apostolique " nouvelle Génération " où les Prêtres ont le droit de se marier et fonder une famille , et où les divorcés auront le droit également de se remarier à l'Église. Il y aura une association pour aider les plus démunis , pour lutter contre la pauvreté et la misère... dans la pure lignée de l'abbé Pierre. A Dijon 21000

Voir si possibilité prix de location minimum , ou obtenir des offres de la part de propriétaires , intéressés par ce projet ,qui apportera à l'Église de nombreuses vocations. Je vous remercie à l'avance , au nom de Monseigneur Christophe Abraham. Tel... 0616897654

Derrière cette annonce pointée avec ironie par Dijonscope,

Un groupe :  
**L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
SUCCESSION D'UTRECHT (ECSU)**

Un « évêque » :  
Mgr Christophe ABRAHAM

LE

PHENOMENE

DES

EGLISES PARALLELES

REIMS

EGLISE CATHOLIQUE SUCCESSION D'UTRECHT  
De France



CHRISTOPHE ABRAHAM  
Evêque Primat de France

fondateur de la Chapelle St Padre Pio



Diocèse de Reims

Tél : 03.26.86.49.00

*Au nom du Coeur Sacré de Jésus  
"J'ai confiance en Vous !"*

Bonjour à tous et à toutes.

À la grâce de Dieu

Nous sommes parvenus à élaborer à Reims, les premières pages de l'histoire de l'Église Catholique Succession d'Utrecht.

Je tiens à remercier du fond du cœur son Excellence Monseigneur Gilles Tremblay.

Sans vous, et grâce à votre venue à Reims en France nous n'aurions, assurément, pas pu accomplir cette Sainte Mission Apostolique qui, nous l'espérons, portera des fruits en grand nombre.

En effet, vous avez vécu avec moi, dans la Foi et à la Grâce de Dieu, chacune des étapes où notre patience a été mise à dure épreuve.

Par ma consécration Épiscopale, en date du 25 septembre 2011 là où, précisément, furent écrites de nombreuses pages de l'histoire de l'Église Catholique Romaine de France par le Baptême de Clovis par Saint Rémi. Quelle merveilleuse coïncidence ! Nous avons en mains tous les éléments nécessaires pour commencer à écrire l'histoire de la Fondation de l'Église Catholique Succession d'Utrecht à Reims en France.

Amis (es) internautes, Nous sommes heureux de partager avec vous ce site web et nous comptons sur votre soutien et vos encouragements pour accomplir notre mission et c'est à bras ouverts que nous vous accueillerons. N'hésitez pas à faire connaître notre Église et à partager notre site web à vos connaissances.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à utiliser le formulaire de contact ce trouvant sur les pages de notre site web.

Que Dieu vous bénisse, Que le Seigneur vous comble de son Amour, Que le Saint Esprit achève en nous ce qu'il a si bien commencé.

À la grâce de Dieu Pax vobis Ubi Caritas Ubi Deus

Son Excellence Monseigneur Christophe ABRAHAM Evêque  
Primat de l'Église Catholique, Succession d'Utrecht, France



Pax vobis



DIJON

Après diverses expériences de vie religieuse dans des communautés catholiques romaines, Gilles TREMBLAY a été ordonné prêtre le 8 septembre 1988 au sein de la Communauté Charismatique et Chrétienne du Canada, puis le 4 juin 1989, il était consacré « évêque » du « diocèse » de Québec. De 1989 à 2000, la Communauté charismatique et chrétienne a connu divers problèmes financiers et a eu maille à partir avec les autorités religieuses en place. En 2000, elle est devenue l'Église catholique gallicane du Canada. En 2006, après une période de stagnation, des membres de cette Église décident de former une autre Église, l'Église orthodoxe occidentale du Canada. Ce qu'il reste de l'Église catholique gallicane devient alors l'Église catholique traditionnelle, succession d'Utrecht.



## ATTENTION !

Deux « Petites Eglises Catholiques » se sont séparées de Rome et sont, seules, reconnues comme telles, en relation œcuménique avec l'Eglise catholique romaine :

- la **PETITE EGLISE** née de catholiques ayant refusé le Concordat entre Rome et Napoléon,

- les **VIEUX CATHOLIQUES** nés d'un différend entre l'Eglise d'Utrecht et Rome.

Mais depuis le début du siècle, de nombreux groupes surgissent portant les adjectifs de (Eglise)

« catholique »,  
« apostolique »,  
« traditionnelle »,  
« gallicane »,  
« autocéphale »,  
« libérale », etc.

Ils regroupent quelques centaines de fidèles. Ils ne sont pas reconnus par l'Eglise catholique romaine comme partenaires pour le dialogue œcuménique.

Plusieurs se réclament de l'Eglise Vieille Catholique d'Utrecht. Mais celle-ci a rappelé qu'en France aucun « évêque » se réclamant de la succession apostolique de l'Eglise d'Utrecht n'est authentique.

**Qui Sommes nous ?**

Accueil

1ère Succession Apostolique

Amaly Vazali - Harelouah

**Eglise Catholique et Apostolique**  
*"Nouvelle Génération"*  
Monseigneur Abraham Christophe  
Fondateur

Notre Eglise est issue de la Succession d'Utrecht. Notre Eglise se veut donc la résurgence, la réapparition et la continuité de l'Eglise de nos aïeux, de nos ancêtres, de Mgr de LAVAL et de Mgr Dominique VARLET, qui vécurent bien avant le concile Vatican 1, en l'an 1870, lequel bouleversa l'Eglise Catholique sous le règne de Pie IX. Notre Eglise Catholique et Apostolique "Nouvelle Génération" fidèle à ses racines de tradition catholique, à ses origines de la lignée de l'Eglise Vieille - Catholique d'Utrecht et à son histoire se rattachant ou se mouvant à celle de beaucoup d'autres petites Eglises. Après des années de lutte, et de recherche, librement et consciemment, affirmer et déclarer les principes qui l'inspirent, qui la guident et qui sont la base et le fondement de sa foi en l'Eglise, Une, Sainte, Catholique et Apostolique et en Jésus-Christ son Sauveur et Rédempteur. C'est un fait historique que nous nous devons de proclamer hautement et vivement.

Mgr Dominique Marie VARLET (1678-1742), missionnaire au Canada, était un évêque de la toute nouvelle Société des Missions étrangères de Paris. Mais il fut suspens a divinis pour n'avoir pas signé avant son sacre la bulle papale Unigenitus de 1713 qui dénonçait le jansénisme.

### SUCCESSION APOSTOLIQUE

Les « Eglises parallèles » fondent leur validité sur une succession très mécanique : donnée par un évêque validement ordonné (selon le pontifical romain), elle se transmet depuis saint Pierre lui-même.

Or, si l'imposition des mains constitue la « visibilité » de cette transmission, d'autres critères interviennent comme la collégialité épiscopale et la catholicité de la foi.

Les accords de la Commission mixte orthodoxes-vieux catholiques de 1982, peuvent servir de référence en la matière :

« Sous le terme de succession apostolique, on comprend ici aussi bien la transmission de la grâce du ministère sacerdotal par la légitime imposition des mains que, dans un sens plus large, l'apostolicité, c'est-à-dire la continuité et le maintien dans toute son intégrité de la doctrine de foi transmise par les Apôtres, ainsi que la succession ininterrompue des évêques, remontant jusqu'aux Apôtres. Le premier sens constitue le fondement; le second est un signe essentiel de la succession apostolique, car, lorsqu'on s'écarte de la doctrine des Apôtres, on détruit la continuité apostolique, et par ailleurs une consécration non canonique par des personnes qui n'ont pas la compétence nécessaire l'interrompt [...]. La nécessité de la sauvegarde non interrompue de la succession apostolique, aussi bien sous la forme de la continuité de l'enseignement apostolique que sous celle de la transmission du ministère, de sa grâce et de sa mission, par l'imposition légitime des mains est une doctrine générale des Pères de l'Eglise... »

### CE QUI ATTIRE



Certains nostalgiques trouvent dans ces Eglises parallèles une liturgie restée traditionnelle. Ce qu'ils veulent, c'est qu'on ait l'air de parler latin et de chanter le commun de la messe comme autrefois. Ils trouvent là de petits cénacles chauds où ils prennent vite leurs habitudes. Ces personnes cherchent la sécurité.

D'autres y recherchent un autre type de sécurité qui se traduit par une demande de rites, de formules, disons-le, magiques, qui ont un effet apaisant devant leurs appréhensions et les difficultés de leurs vies. Le pseudo-prêtre ou évêque joue alors le rôle de gourou. La fragilité des ces personnes trouve ainsi un équilibre précaire.

D'autres encore, mus par un désir de mieux-être, mêlent guérison et culte. Ces fidèles vont là de la même manière qu'ils vont consulter un médecin ou une cartomancienne.

Ces pseudo-prêtres ou évêques, sont censés détourner certaines maladies par leurs pouvoirs guérisseurs ou couper des liens infernaux par leurs exorcismes.

Le marché est juteux. La théologie et la spiritualité y sont bien pauvres. Et la religiosité s'en donne à cœur joie.



# Comparaison entre les petites Eglises catholiques historiques et les petites Eglises catholiques dites « marginales »

GENESE		CONDITIONS D'APPARTENANCE	
Ces Eglises proviennent de séparation dans la chrétienté : historiques, politiques ou religieuses. En général, un groupe important, en un lieu donné, se sépare de l'Eglise mère initiale.	Un individu (à la rigueur quelques-uns) crée, de sa propre initiative, une communauté, en vue d'une activité culturelle. Il regroupe des fidèles et organise un culte. Il donne à son groupe le nom d'Eglise, en s'appuyant, en France, sur les dispositions de la loi du 1er juillet 1901.	Etre baptisé dans cette Eglise ou y exercer des fonctions, ou y adhérer de manière évidente.	Pas de conditions précises. On y vient surtout pour y obtenir une grâce ou pour y recevoir un sacrement. On y revient parce qu'on y est bien accueilli. On n'exige que rarement une démarche de conversion.
DIMENSIONS DES GROUPES		SENTIMENTS D'APPARTENANCE	
Ces Eglises sont en général importantes par le nombre de leurs adhérents (plusieurs milliers, voire plusieurs millions).	Il s'agit toujours de petits groupes. Les personnes se connaissent souvent entre elles. Les possibilités d'extension restent limitées. Les responsables (souvent des « évêques ») exercent un pouvoir charismatique. S'en éloigner, c'est s'en exclure.	En général, assez forts. On est fier d'appartenir à telle ou telle minorité religieuse, soit de naissance soit par conversion (on trouve aussi des personnes qui ont honte d'être minoritaires).	Aucun, sauf pour une toute petite minorité. On vient là parce qu'on s'y trouve bien. Les frontières avec une Eglise historique ne semblent pas exister. On vient là aussi parce que l'« évêque » a la réputation d'avoir un don et de guérir. On quitte ces Eglises lorsqu'on n'en a plus besoin.
LOCALISATION		RECHERCHES INTELLECTUELLES ET SPIRITUELLES	
Eglises nationales le plus souvent, elles ont des diocèses, des paroisses, des œuvres, des communautés nombreuses et dispersées.	Exclusivement locale. On ne cherche pas à essaimer mais plutôt à attirer un maximum de personnes. Les possibilités d'extension semblent inexistantes. Dans certains cas, il existe des chapelles annexes, mais toujours dirigées depuis l'Eglise mère. Il y a une autonomie complète de chaque Eglise.	Très diverses. Ces Eglises se sont bâties à partir d'une spiritualité ou d'une théologie. Elles cherchent à transmettre leur manière d'être aux personnes qui viennent à elles.	Pratiquement aucune. On se contente de reproduire ce qui s'est fait ailleurs. Pas de recherche, pas de réflexion; l'exercice du culte ou des pratiques de guérison constituent l'essentiel dans ces Eglises.
MILIEUX SOCIAUX CONCERNES		DIMENSIONS ECONOMIQUES	
Très divers, les Eglises historiques étant constituées de membres appartenant à toutes les catégories sociales.	Divers, avec cependant une forte proportion de personnes de niveau culturel moyen avec forte ignorance religieuse initiale. Suivant le lieu de l'implantation de ce groupe, on trouve des ruraux, d'anciens ruraux, des employés, des ouvriers, des Antillais...	Très diverses. Certaines Eglises sont fortement soutenues par les contributions de leurs membres ou sont reconnues par le gouvernement. D'autres sont très pauvres (tiers-monde). Le clergé est en général rémunéré par l'Etat ou par l'Eglise sur ses fonds propres. Les bâtiments sont entretenus soit par l'Etat soit grâce aux contributions des fidèles.	En général, le fondateur est propriétaire de sa chapelle. Si l'œuvre devient importante, on va créer une « culturelle ». Le « don » est proportionnel à la faveur demandée... et obtenue. Les responsables ne semblent pas être dans le besoin !
MODES D'APPARTENANCE		DOCTRINE	
Par la naissance le plus souvent ou bien par une démarche spirituelle ou théologique personnelle.	Par adhésion personnelle. Pour demander une guérison, une grâce. A la suite de cette guérison, en reconnaissance. Participation surtout en cas de besoin.	Ce qui a été dit à propos des recherches spirituelles ou intellectuelles reste valable. La discipline ecclésiastique est diverse.	Aucune règle générale. On se contente le plus souvent de reproduire des théologies mal définies. Pas d'instituts de formation. La plupart des « prêtres » ou des « évêques » sont autodidactes.

Bernard Vignot

## LE PHÉNOMÈNE DES ÉGLISES PARALLÈLES

cerf

l'histoire à vif

Ces 12 points de discernement ont pour auteur

Bernard VIGNOT,  
prêtre vieux-catholique d'Utrecht (l'une de deux Petites Eglises reconnues),  
spécialiste de l'étude consacrée aux « Eglises parallèles »

Retrouvez-nous sur le web !  
<http://pagesperso-orange.fr/gamaliel21>

### RÔLES ET POUVOIRS

La hiérarchie est bien organisée, les pouvoirs bien définis. Ces Eglises ont des constitutions. Les titres correspondant aux fonctions sont facilement vérifiables.

C'est l'« évêque » fondateur qui exerce le pouvoir. Les titres sont attribués sans tenir compte des réalités. Plusieurs « évêques » pour quelques centaines de fidèles. Il est impossible de vérifier les allégations des responsables (pas d'annuaire - proposition à grossir les effectifs).

### CULTE

Liturgie catholique (ou orthodoxe) approuvée par les assemblées, synodes et canons d'Eglise.

Liturgie catholique (ou orthodoxe) modifiée au gré des responsables. Grande diversité de rites et de théologies.

**Le service diocésain Pastoral, Nouvelles croyances et dérives sectaires participe au souci de l'Eglise catholique vis-à-vis de tant d'hommes et de femmes confrontés à de nombreuses et nouvelles formes de croyances et de recherches dont certaines peuvent être déviantes et avoir des conséquences graves pour l'existence.**